



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

AR PREFECTURE

016-2516 02595-20180619-DELIB30-DE
Reçu le 02/07/2018

Comité Syndical du 19 juin 2018

Délibération n°30/2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le dix-neuf juin à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 30 mai 2018

Membres présents : Messieurs François Bonneau, Xavier Bonnefont, François Nebout, Didier Villat, Philippe Bouty, Guy Etienne et François Elie.
Mesdames Stéphanie Garcia, Martine Pinville, Fabienne Godichaud et Elisabeth Lasbugues.

Membres absents ou excusés : Messieurs William Jacquillard, Daniel Sauvaitre, Mathieu Hazouard, Samuel Cazenave, Didier Jobit, Jean-Hubert Lelièvre, Jacques Chabot et Jérôme Sourisseau.
Madame Jeanne Filloux.

Membres consultatifs présents : Messieurs Daniel Braud et Andreas Koch.

Membres consultatifs absents excusés : Mesdames Anne Frangeul et Cécile François.

Objet : Subvention du SMPI Magelis au réSeau des Professionnels du Numérique (SPN) pour l'année 2018

Depuis 15 ans, le SPN, réSeau des Professionnels du Numérique, accompagne le développement et la croissance de plus de 180 entreprises adhérentes de la filière numérique régionale Nouvelle-Aquitaine.

La nouvelle Aquitaine étant la deuxième région française comptant le plus d'acteurs du jeu vidéo sur son territoire, le SPN inscrit donc logiquement le développement de cette filière dans son plan stratégique d'actions. Il a notamment initié la dynamique French Tech sur le territoire, jusqu'à l'obtention en 2016 de la reconnaissance des agglomérations de Niort, Angoulême, Poitiers et La Rochelle comme faisant partie du réseau thématique de l'"Edutainment" (l'éducation par le jeu).

Il s'agit d'une belle récompense pour le travail de fédération de l'écosystème numérique mené par le SPN, également membre fondateur de France IT, le cluster national de référence du numérique.

Grâce à son équipe de 9 collaborateurs, le cluster SPN agit chaque jour auprès des entreprises de son écosystème de proximité [ex-Poitou- Charentes] ainsi que les entreprises de Nouvelle-Aquitaine sur ses domaines d'excellence : l'Edtech et le Jeu Vidéo. Le réseau développe la croissance des professionnels du secteur à travers un plan d'actions dédié à la filière régionale et articulé autour de 3 métiers : l'animation de communautés, l'accélération de Startups et l'accompagnement de PME en croissance, l'innovation ouverte et collaborative.

Autour de ses 3 métiers, le SPN accompagne les entreprises numériques sur des enjeux de business, de développement de nouveaux marchés en France et à l'international, de recrutement et de formation, et d'attractivité de startups, TPE et PME.

Le SPN et MAGELIS partagent ainsi la même ambition de dynamiser la filière du jeu vidéo et d'apporter une animation territoriale qui permette la valorisation des entreprises et leur développement économique, menée par Ludivine Brulon, recrutée par le SPN spécifiquement pour ce sujet et pour porter les sujets de la filière image et jeu vidéo à l'échelle régionale.

En parallèle de ce volet d'animation, le SPN souhaite également associer MAGELIS à sa participation à la Gamers Assembly, le festival du jeu vidéo de Poitiers pour mettre en avant les studios de jeu vidéo et développeurs d'applications innovantes de la Nouvelle-Aquitaine.

Notre territoire dispose d'une maturité forte et la capacité du SPN à animer la filière et à accompagner les entreprises, associée au dynamisme, à l'expérience et à la reconnaissance nationale et internationale du Pôle Image Magelis, permettront à cette collaboration de faire évoluer la dynamique locale et l'ancrage de la spécialité Image et Numérique d'Angoulême.

Pour mettre en place ces actions de collaboration, le SPN se tourne vers le Pôle Image Magelis et sollicite un soutien financier de 20 000 € au titre de l'année 2018, auquel pourront s'ajouter des contributions financières du Pôle Image Magelis sur des opérations et événements ponctuels. Le Pôle Image Magelis, pour sa part, a considéré que les buts, actions et projets du SPN, sont conformes à ses propres objectifs et souhaite maintenir un soutien financier au SPN identique à l'année 2017, soit 15 000 €.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (11 présents – 11 votants – 11 voix « pour ») :

- acceptent le principe d'un partenariat entre le Syndicat Mixte du Pôle Image - Magelis et le réseau des Professionnels du Numérique (SPN) ;
- approuvent :
 - o le soutien financier du Pôle Image Magelis au réseau des Professionnels du Numérique – SPN, pour un montant de 15 000 €, au titre de l'année 2018 ;
 - o les termes de la convention de partenariat afférente ;
- autorisent monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 02 juillet 2018
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 02 juillet 2018
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 02 juillet 2018

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis

